

N°21-10-079

L'an deux mil vingt et un, le jeudi 7 octobre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY (reçoit pouvoir d'O. OBERT), Président, suite à la convocation en date du 29 septembre 2021.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; POULAIN P. ; COCQUEREL M. ; DELRUE J. (reçoit pouvoir de G. COLIN) ; WESTENHOEFFER V. (reçoit pouvoir de ML BERQUEZ) ; LEROY M. ; LEROY I. ; ROLLAND P. ; MERLO S.

Messieurs PRUVOST M. ; PRUVOST J.P. (reçoit pouvoir de JM ALLOUCHERY) ; LECAILLE S. ; DENEUCQUE J.F. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; SENECAT D. ; DOMMANGET A. ; LAVOGEZ S. ; POURCHEL L. ; DELATTRE J. (reçoit pouvoir de P. CAUX) ; CROQUELOIS J.M. ; DUFOUR O. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; PRINGAULT G. ; MONBAILLY V. ; WILQUIN G. ; BRUSSELLE D. (reçoit pouvoir de JC COYOT) ; CORDIER A. (reçoit pouvoir de F. FAUVIAUX) ; AMMEUX C. ; WACQUET P. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; MERLO O. ; DELANNOY J. (reçoit pouvoir de S. FOUACHE-DELBECQ) ; WYCKAERT G. ; BEE D.

Absents excusés :

Mesdames COFFIN H. ; BERQUEZ M.L. (donne pouvoir à V. WESTENHOEFFER) ; FOUACHE-DELBECQ S. (donne pouvoir à J. DELANNOY)

Messieurs ALLOUCHERY J.M. (donne pouvoir à JP PRUVOST) ; CAUX P. (donne pouvoir à J. DELATTRE) ; OBERT O. (donne pouvoir à C. LEROY) ; FAUVIAUX F. (donne pouvoir à A. CORDIER) ; COLIN G. (donne pouvoir à J. DELRUE) ; COYOT J.C. (donne pouvoir à D. BRUSSELLE) ; BACQUET J.

Absents :

Madame TAVERNE M.H.

Monsieur Cédric AMMEUX est élu secrétaire.

OBJET : CULTURE – LECTURE PUBLIQUE – BUDGET PREVISIONNEL 2022

Rapporteur : Joëlle DELRUE

Dans le cadre de la lecture publique et de l'animation du réseau des médiathèques PLUME, comme tous les ans, il convient de déposer une demande de financement auprès du Conseil Départemental du Pas-de-Calais. Il y a ainsi lieu de définir le budget prévisionnel des animations du réseau PLUME pour 2022.

Il est à noter que depuis deux ans, l'émergence du COVID a entraîné la fermeture pendant de longs mois et de nombreuses difficultés pour les médiathèques et le réseau des bénévoles. Sur cette même période, le nombre d'adhérents est passé d'environ 4700 à 3107 avec une baisse plus fortement marquée chez les jeunes et les ados. En parallèle, le nombre de prêts est passé de plus de 70 000 par an à environ 42 000.

Il est donc proposé, en lien avec le réseau des bénévoles, de favoriser le retour des adhérents dans les médiathèques en lançant des opérations d'animations et de communication auprès des différents publics sous forme de jeux concours, de jeux participatifs, de campagne sur les réseaux sociaux...

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé de valider le budget 2022 ci-dessous et d'autoriser le Président à déposer les demandes de subventions.

DEPENSES		RECETTES	
Prestations	6 500,00 €	Département	5 000,00 €
Matériel	600,00 €	Autofinancement	7 000,00 €
Défraiements	0,00 €		
SACEM / SACD	0,00 €		
Communication	4 900,00 €		
TOTAL	12 000,00 €	TOTAL	12 000,00 €

En complément, et sur le dernier trimestre 2021, il est proposé d'ajouter un budget exceptionnel de relance sous forme de jeux participatifs et de communication pour un montant de 6 000 € maximum, sur le budget 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,

- **VALIDE** le budget prévisionnel des animations du réseau PLUME pour 2022, tel que présenté
- **AUTORISE** le Président à engager toute démarche permettant de bénéficier de la subvention du Conseil Départemental,
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents permettant la mise en œuvre du projet,
- **DECIDE** d'ajouter un budget exceptionnel de relance sous forme de jeux participatifs et de communication pour un montant de 6 000 € maximum, sur le budget 2021.

2

Pour extrait conforme.

Le Président,

